

DEMANDE DE DÉROGATION
POUR **LA CAPTURE OU L'ENLÈVEMENT ***
 LA DESTRUCTION *
 LA PERTURBATION INTENTIONNELLE *
DE SPÉCIMENS D'ESPÈCES ANIMALES PROTÉGÉES

* cocher la case correspondant à l'opération faisant l'objet de la demande

Titre I du livre IV du code de l'environnement
 Arrêté du 19 février 2007 fixant les conditions de demande et d'instruction des dérogations
 définies au 4° de l'article L. 411-2 du code l'environnement portant sur des espèces de faune et de flore sauvages protégées

A. VOTRE IDENTITÉ

Nom et Prénom : Jérémie Souchet, Chloé Bernet, Marion Neymeyer, Antoine Guilloux, Nicolas Huet, Matthieu Gebus
 ou Dénomination (pour les personnes morales) : Nature Ocean Indien
 Nom et Prénom du mandataire (le cas échéant) : Isabel Preud'homme (Présidente de l'association)
 Adresse : N° 46 Rue des Mascariens
 Commune Petite-Ile
 Code postal 97429
 Nature des activités : Association loi 1901, agréée Protection de l'environnement

Qualification : L'ensemble des manipulateurs disposent d'un panel de compétences spécifiques aux Geckos verts de la Réunion mais aussi plus généralement dans le domaine de l'herpétologie (suite en annexe 1)

B. QUELS SONT LES SPÉCIMENS CONCERNÉS PAR L'OPÉRATION

Nom scientifique Nom commun	Quantité	Description (1)
B1 Phelsuma inexpectata Gecko vert de Manapany	250	La totalité des spécimens comprendra des juvéniles pour la mise en élevage transitoire
B2		
B3		
B4		
B5		

(1) nature des spécimens, sexe, signes particuliers

C. QUELLE EST LA FINALITÉ DE L'OPÉRATION *

Protection de la faune ou de la flore	<input checked="" type="checkbox"/>	Prévention de dommages aux cultures	<input type="checkbox"/>
Sauvetage de spécimens	<input type="checkbox"/>	Prévention de dommages aux forêts	<input type="checkbox"/>
Conservation des habitats	<input type="checkbox"/>	Prévention de dommages aux eaux	<input type="checkbox"/>
Inventaire de population	<input type="checkbox"/>	Prévention de dommages à la propriété	<input type="checkbox"/>
Etude écoéthologique	<input type="checkbox"/>	Protection de la santé publique	<input type="checkbox"/>
Etude génétique ou biométrique	<input type="checkbox"/>	Protection de la sécurité publique	<input type="checkbox"/>
Etude scientifique autre	<input type="checkbox"/>	Motif d'intérêt public majeur	<input type="checkbox"/>
Prévention de dommages à l'élevage	<input type="checkbox"/>	Détention en petites quantités	<input type="checkbox"/>
Prévention de dommages aux pêcheries	<input type="checkbox"/>	Autres	<input type="checkbox"/>

Préciser l'action générale dans laquelle s'inscrit l'opération, l'objectif, les résultats attendus, la portée locale, régionale ou nationale : Elevage temporaire dans l'objectif de sauvetage des populations (suite en annexe 1)
 Suite sur papier libre

D. QUELLES SONT LES MODALITÉS ET LES TECHNIQUES DE L'OPÉRATION
 (renseigner l'une des rubriques suivantes en fonction de l'opération considérée)

D1. CAPTURE OU ENLÈVEMENT *

Capture définitive Préciser la destination des animaux capturés :

Capture temporaire avec relâcher sur place avec relâcher différé

S'il y a lieu, préciser les conditions de conservation des animaux avant le relâcher : Capture au stade juvénile, croissance en captivité et relâche à l'âge adulte après 12 mois de captivité (suite en annexe 1)

S'il y a lieu, préciser la date, le lieu et les conditions de relâcher : Relâche des individus dans leur population d'origine

Capture manuelle Capture au filet
Capture avec épuisette Pièges Préciser : Pièges en filet installés sur les site de ponte
Autres moyens de capture Préciser :
Utilisation de sources lumineuses Préciser :
Utilisation d'émissions sonores Préciser :
Modalités de marquage des animaux (description et justification) : Les individus ne seront pas marqués mais une photo dorsale sera faite permettant de les reconnaître par leur pattern de coloration unique

Suite sur papier libre

D2. DESTRUCTION *

Destruction des nids Préciser :
Destruction des œufs Préciser :
Destruction des animaux Par animaux prédateurs Préciser :
Par pièges létaux Préciser :
Par capture et euthanasie Préciser :
Par armes de chasse Préciser :
Autres moyens de destruction Préciser :

Suite sur papier libre

D3. PERTURBATION INTENTIONNELLE *

Utilisation d'animaux sauvages prédateurs Préciser :
Utilisation d'animaux domestiques Préciser :
Utilisation de sources lumineuses Préciser :
Utilisation d'émissions sonores Préciser :
Utilisation de moyens pyrotechniques Préciser :
Utilisation d'armes de tir Préciser :
Utilisation d'autres moyens de perturbation intentionnelle Préciser :

Suite sur papier libre

E. QUELLE EST LA QUALIFICATION DES PERSONNES CHARGÉES DE L'OPÉRATION *

Formation initiale en biologie animale Préciser : L'ensemble des formations différent en fonction des manipulateurs
Formation continue en biologie animale Préciser : (suite en annexe 1)
Autre formation Préciser :

F. QUELLE EST LA PÉRIODE OU LA DATE DE L'OPÉRATION

Préciser la période : Du 1 décembre 2023 au 30 novembre 2028
ou la date :

G. QUELS SONT LES LIEUX DE L'OPÉRATION

Régions administratives :
Départements : Ile de la Réunion 974
Cantons :
Communes :

H. EN ACCOMPAGNEMENT DE L'OPÉRATION, QUELLES SONT LES MESURES PRÉVUES POUR LE MAINTIEN DE L'ESPÈCE CONCERNÉE DANS UN ÉTAT DE CONSERVATION FAVORABLE *

Relâcher des animaux capturés Mesures de protection réglementaires
Renforcement des populations de l'espèce Mesures contractuelles de gestion de l'espace
Préciser éventuellement à l'aide de cartes ou de plans les mesures prises pour éviter tout impact défavorable sur la population de l'espèce concernée : Les populations prélevées bénéficient de suivis pour tenir compte de leur état et des opérations de lutte à long terme (faune et flore invasives et exotiques) dans un but de conservation de l'espèce concernée et de reconnexion des différentes populations

Suite sur papier libre

I. COMMENT SERA ÉTABLI LE COMPTE RENDU DE L'OPÉRATION

Bilan d'opérations antérieures (s'il y a lieu) : Les opérations antérieures ont été rendues à travers un rapport de la gestion ex situ de Geckos verts endémiques prélevés à l'éclosion (annexe 3) et d'un rapport de la lutte contre les prédateurs du Gecko vert de Manapany (Phelsuma inexpectata) dans les falaises littorales de Petite-Ile (annexe 4)
Modalités de compte rendu des opérations à réaliser : Les opérations seront rendues à travers un rapport qui fera le bilan de cet élevage durant les prochaines années (avec une situation annuelle)

* cocher les cases correspondantes

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès des services préfectoraux.

Fait à Petite-Ile
le 24/07/2023
Votre signature 